



Magazines / Le Forum des Européens

EM 98 Qui contrôle la chimie ?

Forum N°98 / Invité : Jim MURRAY / Diffusion 03/01/04

En 1998, les gouvernements européens ont demandé à la Commission de réformer la politique européenne en matière de produits chimiques.

Objectif : protéger les consommateurs contre les molécules dangereuses.

Après de longues négociations, la Commission a finalement mis au point le 29 octobre 2003, un projet de directive baptisé REACH (Registration, Evaluation & Authorisation of Chemicals). Il pourrait entrer en vigueur en 2005-2006 et constitue déjà la réforme la plus importante entamée par l'Union européenne (UE) en matière de santé.

Concrètement, il obligera les industriels à prouver que les molécules ne sont pas dangereuses pour la santé et l'environnement. Les industries devront collecter des données, enregistrer des substances auprès d'une agence centrale puis attendre les autorisations indispensables pour les molécules susceptibles d'être toxiques. Avec comme date butoire: 2016.

SUJET 1 : La chimie française en ébullition

Journaliste : Ludovic JEAN

Descriptif : L'adoption du projet de directive pourrait provoquer une véritable révolution scientifique et industrielle. Deuxième en Europe après l'Allemagne, avec 1179 entreprises, 236 000 salariés et 84,5 milliards de chiffres d'affaires, la chimie française est en ébullition.

L'Union de L'Industrie Chimique, membre du CEFIC (Conseil européen des Industries Chimiques), dénonce le caractère bureaucratique d'un texte de plus de 1000 pages même si les industriels reconnaissent avoir obtenu des concessions (exclusion des polymères nécessaires à la fabrication des produits plastiques). L'UIC déclare que « 300 000 emplois seraient menacés »...

Atofina, numéro un français de la chimie et troisième en Europe, derrière BASF et Bayer, pourrait arrêter certaines substances mais bénéficie d'une assise suffisante pour s'adapter.

Pour des PME comme SNF Floerger (650 personnes à St Etienne), cliente d'Atofina, la situation semble plus sensible. Cette entreprise fabrique des floculants, substances destinées aux stations d'épurations et craint ne plus pouvoir se fournir en matières premières. Mais dans une économie mondialisée, le projet de directive comporte des failles. La Chine, N°4 mondial de la chimie, séduit les industriels européens grâce à une

réglementation très laxiste. Avec REACH, des produits nocifs fabriqués en Chine deviendraient peut-être encore plus compétitifs. Dans ce cas, un texte uniquement européen est-il suffisant .

SUJET 2 : Danemark : il faut souffrir pour être belle !

Journaliste : Ludovic JEAN

Descriptif : La moitié des Danoises se teint les cheveux. Depuis deux ans, l'Union Danoise des Consommateurs a recensé 300 allergies dues à des teintures pour cheveux. C'est le cas de Joan (44 ans) qui a vu son visage gonfler et de Annette (45 ans) dont les bras ont été couverts d'abcès.

Le traumatisme est également psychologique puisqu'il rejaillit sur la vie familiale et sociale.

Les médecins et pharmacologues ont établi un lien entre certaines substances chimiques présentes dans les teintures et l'allergie. Mais les victimes et les associations de consommateurs se sentent impuissantes face à l'industrie cosmétique. Certains laboratoires préfèrent souvent payer les victimes afin d'éviter tout procès -et donc toute jurisprudence dans toute l'Union.

Les cosmétiques sont couverts par une directive européenne spécifique mais ne sont pas inclus à REACH. L'Union des Consommateurs réclament donc le rattachement des cosmétiques au projet de directive afin de garantir une meilleure protection contre ce type d'incidents.

SUJET 3 : Grande Bretagne : pyjamas dangereux

Journaliste : Christian ROUDAUT

Descriptif : Selon une étude menée par le laboratoire TNO aux Pays-Bas, certains articles grand public commercialisés en Grande-Bretagne contiendraient des substances chimiques dangereuses. Parmi ces articles, se trouvent des pyjamas de grandes marques comprenant des phthalates, des substances qui peuvent endommager le foie, les reins et les testicules. Avec le projet de directive REACH, cette molécule sera l'objet de contrôle.

Depuis quelques mois, Greenpeace Grande-Bretagne et « The Friends of the Earth » (réunis dans le collectif européen « Chemical Reaction ») mènent campagne pour le retrait de ces produits. Si des doutes existent réellement, les scientifiques ne sont pas tous formels sur la nocivité des produits. Quant aux parents interrogés, sensibles aux arguments sanitaires des associations, ils s'interrogent également sur le comportement à adopter avec leurs enfants...

Générique

Réalisation

Guy Saguez

Production

Cie des Phares et Balises

Caractéristiques

Copyright

2004

Durée

43 minutes

Diffusions

28/02/04

Support de tournage

Beta numérique

Versions disponibles

Version française / Version allemande / Version internationale